



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 606-1

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 19 juin 2019, le Règlement numéro 606-1 amendant le règlement numéro 606 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 584 000 \$ pour réaliser les travaux de réaménagement géométrique de l'intersection des rues Leblanc et Notre-Dame afin de modifier le montant de la dépense et de l'emprunt à 1 216 933,63 \$. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressés par le tenue d'un registre le 25 juin 2019 et a reçu l'approbation ministérielle le 16 juillet 2019.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 5 août 2019.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE